

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Deux faveurs obtenues par deux abonnés. *St-Ubalde*.—Grâce à Sainte Anne, je suis guérie d'une dyspepsie dont je souffrais depuis plusieurs mois. *St-Etienne*.—Plusieurs grâces. *H. M. Québec*.—Dyspepsie guérie après de longues et cruelles souffrances. *D. B., St-Casimir*.—Mari guéri d'une maladie grave. Autres faveurs. *Pointe-aux-Trembles*.—Mal d'estomac disparu. *Dme B. E. P., Berthier*.—Grande faveur obtenue. *Dme F. F., Sillery*.—Guérison d'une rechute de "la grippe" et d'un mal d'yeux qui m'avait rendu presque aveugle. *M. B. Stanfold*.—Guérison d'une maladie grave qui durait depuis 18 ans. *E. C., Stanfold*.—Engourdissement des membres et pleurésie guéris. *M. C., Stanfold*.—Enfant guéri d'une maladie grave. *L. P., Chaudière Mills*.—Après six mois de maladie, passés au lit, j'ai été guéri de la consommation et d'une inflammation d'intestins. *E. S., Trois-Rivières*.—Merci à sainte Anne pour ma vocation à l'état religieux. *St-Anne de Beauport*.—Mère et enfant sauvés par sainte Anne. *M. E. G., Stoke Centre*.—Trois de mes enfants, malades en même temps d'une inflammation des poumons, et l'enfant d'une voisine, doivent leur guérison à sainte Anne. *Dme D. L., Fox Creek*.—Abandonné des médecins, j'ai pourtant été guéri par sainte Anne. *E. B., Sainte-Croix*.—Obligé de marcher avec une béquille et le pied tourné en dedans, j'ai fait cinq voyages à Sainte Anne, après quoi j'ai été guéri. *J. B.*—Guérison d'un bras malade. *N. E. T.*—Guérison à sainte Anne. *T. G., St-Philomène, L'Île-à-la-Croix*.—Sainte Anne a protégé une mère et son enfant : *Dme E. P., Montréal*.—Guérison d'une élève dangereusement malade. *Une institutrice, St-François du Lac*.—Mieux sensible. *M. S. C., Bilsford, Me.*—Je dois à sainte Anne la guérison d'une maladie de cœur très grave dont je fus atteinte l'an dernier. Elle m'avait déjà guérie d'une autre maladie et accordé un soulagement notable à une de mes amies. *Dme T. N. C., St-Hyacinthe*.—Disparition d'un shume dangereux. —*B. D., St-Flavien*.—Grâce à sainte Anne, j'ai été délivrée d'une maladie chronique que ni médecins ni remèdes n'avaient su conjurer. *Dme R. P., St-Marcel*.—Mon mari qui eut le bras coupé et raccourci de 2 pouces et quart peut maintenant travailler comme auparavant : *Dme M. M., Charlemagne*.—Guérison partielle. *St-François du Lac*. Une mère et sa petite fille guéries de maladie grave. *Dme N. D., Lacolle*.—Par l'eau de sainte Anne nous avons été guéris. *Dme A. C., St-François du Lac*.—Guérison. —*H. L., Alpena, Mich.*—Une enfant recouvre l'usage de la parole qu'elle avait perdu. *M. R., St-Jovite*.—Guérison et grâce temporelle.

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.